

## **DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA RÉGION DE CHAUDIÈRE PROTÈGENT DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS**

**Québec, le 21 octobre 2008.** La Fondation de la faune du Québec poursuit son appui aux propriétaires de boisés privés pour la protection de milieux humides. C'est ainsi qu'elle a soutenu financièrement le projet de suivi des milieux humides forestiers mis de l'avant par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Cette initiative est réalisée dans le cadre du programme d'*Aide à la protection des milieux humides forestiers sur terres privées* de la Fondation, mis en œuvre grâce à la collaboration d'Habitat faunique Canada et du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada.

Dans le cadre de ce projet, 33 propriétaires forestiers ont poursuivi leur engagement envers la protection de 785 ha de milieux humides. Afin d'aider les propriétaires, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière leur a fourni différentes informations concernant les milieux humides et les meilleurs moyens de les protéger.

Les milieux humides ciblés par le projet ont également été visités par des spécialistes afin d'en évaluer l'état de santé, d'établir les interventions à faire et de compléter le portrait des espèces fauniques en présence. Les résultats prouvent que les habitats ont gardé leur caractère sauvage alors que la faune et la flore sont bien représentées. D'ailleurs, la présence d'espèces vulnérables a été relevée. On pense notamment au pygargue à tête blanche et à la platanthère à gorge frangée, une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Signalons qu'il s'agissait du second volet d'un projet initié en 2003-2004 et au cours duquel les propriétaires avaient signé des déclarations d'intention de conservation, afin d'établir leur engagement à long terme envers la conservation des milieux humides. Dans ce second volet, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière les a appuyés dans la poursuite de leur engagement initial afin de les « fidéliser » en tant qu'acteurs de conservation. En effet, les milieux humides forestiers sont des territoires riches en biodiversité. Ils possèdent une flore et une faune particulières et la préservation de ces milieux constitue un enjeu environnemental important.

Ce projet a pu se réaliser grâce également à la contribution de la MRC de L'Amiante.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :  
M. Pierre Breton  
Directeur des communications  
418 646-1832  
[pierre.breton@riq.qc.ca](mailto:pierre.breton@riq.qc.ca)  
N/Réf. : 6315-908

Renseignements :  
M<sup>me</sup> Christine Bélanger  
Coordonnatrice de projets  
418 646-7835  
[christine.belanger@riq.qc.ca](mailto:christine.belanger@riq.qc.ca)